

# *ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX*

## *Rapport financier annuel Au 31 mars 2012*

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Bilan	2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Notes complémentaires	5 – 7
Renseignements complémentaires	8

**MICHEL ROSSIGNOL, C.A.**

Comptable agréé

1400, rue Sauvé ouest bureau 236

Montréal, Qc. H4N 1C5

Numéro de téléphone : (514) 331-9044

Numéro de télécopieur : (514) 331-8725

Courriel : mrossignolca@yahoo.ca

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de :

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 l'état des résultats et l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

## Opinion

À mon avis, les états financiers donnent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière de l'organisme ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX au 31 mars 2012 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, le 14 aout 2012

  
CPA auditeur, CA

# ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

## BILAN

au 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	3 090 \$	2 738 \$
Placements	25 312	50 000
Débiteurs (Note 3)	16 778	4 927
Frais payés d'avance	<u>3 166</u>	<u>4 645</u>
	48 346	62 310
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)</b>	<u>18 204</u>	<u>1 875</u>
	<u>66 550 \$</u>	<u>64 185 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs (Note 5)	16 715 \$	10 909 \$
Apports reportés (Note 6)	<u>2 500</u>	<u>7 615</u>
	<u>19 215</u>	<u>18 524</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations	18 204	1 875
Affectés au développement (Note 7)	41 000	41 000
Non affectés	( <u>11 869</u> )	<u>2 786</u>
	<u>47 335</u>	<u>45 661</u>
	<u>66 550 \$</u>	<u>64 185 \$</u>

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

---



---

# ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

## RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

<b>PRODUITS</b>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Subventions		
PSFSQ/PSEVES	57 000 \$	54 500 \$
PSDE	27 000	27 000
Autres subventions	<u>35 794</u>	<u>37 850</u>
	<u>119 794</u>	<u>119 350</u>
Autres		
Ventes de produits et services	14 762	17 147
Cotisation des membres	1 870	1 430
Championnat provincial	446	2 250
Championnat canadien	14 696	7 225
Levées de fonds	26 524	37 321
Remboursements	640	518
Dons	32 120	21 295
Autres revenus	<u>812</u>	<u>330</u>
	<u>91 870</u>	<u>87 516</u>
	<u>211 664</u>	<u>206 866</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	107 460	123 186
Honoraires professionnels	20 527	4 817
Activités de levées de fonds	18 646	16 853
Fonctionnement du bureau	14 443	14 781
Représentation et vie associative – annexe 1	4 999	7 348
Service aux athlètes – annexe 2	41 731	38 000
Autres dépenses	1 622	726
Dotation aux amortissements	<u>562</u>	<u>803</u>
	<u>209 990</u>	<u>206 514</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>1 674 \$</u>	<u>352 \$</u>

# ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

## ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Investis en immo- bilisations	Affectés au dévelop- pement	Non affectés	2012	2011
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 875 \$	41 000 \$	2 786 \$	45 661 \$	45 309 \$
Acquisitions	16 891	---	( 16 891 )	---	---
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	( <u>562</u> )	---	<u>2 236</u>	<u>1 674</u>	<u>352</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>18 204</u> \$	<u>41 000</u> \$	( <u>11 869</u> ) \$	<u>47 335</u> \$	<u>45 661</u> \$

# ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

---

### 1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX est un organisme qui a pour principal objet d'améliorer les conditions de vie des personnes ayant la paralysie cérébrale par la mise en place de programmes d'activités sportives adaptées à leurs conditions. L'organisme est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables adoptées par l'organisme sont les suivantes :

#### **Estimations de la direction**

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux de 30%.

#### **Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

# ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>3. DÉBITEURS</b>		
Taxes à la consommation	4 420 \$	3 332 \$
Discretionnaires et autres	<u>12 358</u>	<u>1 595</u>
	<u>16 778 \$</u>	<u>4 927 \$</u>

### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2012</u>		<u>2011</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement	16 891 \$	--- \$	16 891 \$	--- \$
Matériel informatique	<u>10 066</u>	<u>8 753</u>	<u>1 313</u>	<u>1 875</u>
	<u>26 957 \$</u>	<u>8 753 \$</u>	<u>18 204 \$</u>	<u>1 875 \$</u>

### 5. CRÉDITEURS

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Fournisseurs et frais courus	<u>16 715 \$</u>	<u>10 909 \$</u>

### 6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentant des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées au développement de différents projets. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	7 615 \$	3 790 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	59 500	7 615
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	( <u>64 615</u> )	( <u>3 790</u> )
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>2 500 \$</u>	<u>7 615 \$</u>



# ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

## NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

---

### 7. AFFECTATION GREVANT LES ACTIFS NETS

À sa réunion du 20 avril 2011, le conseil d'administration a résolu de transférer une somme de 15 000 \$ qui devra servir strictement au développement du boccia.

### 8. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

# ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	( non vérifié ) <u>2011</u>
<b>Annexe I – Représentation et vie associative</b>		
Location de salles	820 \$	--- \$
Transport	1 061	1 460
Repas	1 655	2 208
Hébergement	---	57
Honoraires et accompagnements	140	774
Cotisations, affiliations et congrès	1 142	2 512
Achat de matériel	<u>181</u>	<u>337</u>
	<u>4 999 \$</u>	<u>7 348 \$</u>

### Annexe 2 – Services aux athlètes

Transport	6 044	3 193 \$
Repas	738	2 119
Hébergement	618	2 901
Championnat canadien	17 363	16 437
Championnat provincial	3 572	5 053
Coupe Amérique	( 2 676 )	---
Honoraires et accompagnements	---	1 789
Inscriptions	8 928	575
Locations de salles	1 545	1 137
Achat de matériel	5 182	4 466
Bourses	100	150
Stages	<u>317</u>	<u>180</u>
	<u>41 731 \$</u>	<u>38 000 \$</u>